



# Grand Prix

de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône 2008



## LANCEMENT du premier Grand Prix départemental de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône

*Ouvert à tous les maîtres d'œuvre et concepteurs (architectes, paysagistes, urbanistes...), à tous les maîtres d'ouvrage publics et privés ainsi qu'aux collectivités territoriales*

Depuis plusieurs années, le dynamisme du département du Rhône s'illustre en particulier par la mise en œuvre de projets innovants d'un point de vue architectural, urbain et environnemental, à l'initiative de maîtres d'ouvrages publics et privés. Il en va de même des particuliers qui, de plus en plus nombreux, sont attentifs à donner à leur habitat un caractère contemporain et durable. C'est afin de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère du Rhône et susciter une émulation entre les acteurs du cadre de vie que le Conseil Général du Rhône et le CAUE du Rhône s'associent pour lancer la première édition du Grand Prix.

Le Grand Prix récompense le savoir faire et les compétences des concepteurs ainsi que la qualité des relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Il récompense également les collectivités territoriales du département pour leur engagement en faveur de la création et de l'innovation. Le Grand Prix de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du Rhône sera organisé tous les deux ans.

Le jury, composé d'élus et de professionnels reconnus, décernera cinq prix :

- Prix Architecture
- Prix Infrastructure /ouvrage d'art
- Prix Aménagement urbain et paysager
- Prix Découverte destiné à promouvoir une jeune équipe
- Prix Spécial du public qui fera l'objet d'un vote pendant la durée de l'exposition des réalisations

Début 2009, les opérations lauréates et mentionnées ainsi que l'ensemble des réalisations sélectionnées feront l'objet d'une édition et d'une large campagne de communication dans la presse locale et spécialisée, sur les sites internet ainsi qu'auprès des collectivités et des professionnels du cadre de vie. Une exposition publique présentera l'ensemble de ces réalisations ainsi que des visites, rencontres et soirées-débats...

### Calendrier

#### 15 septembre 2008: clôture de la réception des dossiers

Février 2009: proclamation des résultats et remise des prix à l'Hôtel du département du Rhône

Février à mai 2009: exposition publique des projets à l'Hôtel du département, puis au CAUE du Rhône (rencontres, visites...)

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site: [www.caue69.fr](http://www.caue69.fr)

Contact presse:

Nathalie Michon, CAUE du Rhône - 6 bis, quai St-Vincent 69283 Lyon cedex 01 - 04 72 07 44 55 - [n.michon@caue69.fr](mailto:n.michon@caue69.fr)